

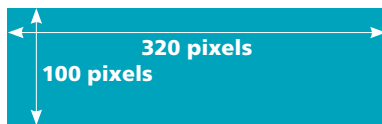
Caractéristiques techniques de la **bannière** pour nos sites

## Taille de la bannière

Le format de la bannière sur nos sites est de : **970 x 90 pixels** ou 728 x 90 pixels



Nos sites étant "responsives", merci de nous fournir pour cela un 2<sup>e</sup> fichier en **320 x 100 pixels** pour les affichages en vue mobile/smartphone si vous en avez la possibilité.



Le clic de la souris sur votre publicité ne peut servir qu'au déclenchement de votre lien URL.

## Caractéristiques d'encodage

Votre fichier doit être au format **gif (animé ou non) ou jpeg**.

Le poids ne doit pas dépasser les **100 Ko**.

Le poids usuel utilisé étant aux environ de 50 Ko, plus votre fichier sera léger plus votre animation sera fluide.

Le lien de redirection doit nous être fourni dans un fichier en **.txt** et sera vérifié avant sa mise en ligne.

En cas de récupération de votre annonce sur un serveur externe, les conditions sont les suivantes :

- Format de type "iframe" en html fourni dans un fichier en **.txt** (1 fichier par format).
- Pour un affichage adapté à la résolution de l'écran, nous attendons une "iframe" pour l'affichage "desktop" en **970 x 90** ou 728 x 90 pixels et une "iframe" pour l'affichage "mobile/smartphone" en **320 x 100** pixels.
- Nous devons être prévenus en cas de changement de visuel ou de lien lors d'une campagne.

Les contenus, présents dans votre publicité, relèvent de l'entière responsabilité de l'entité qui nous les a fournis. Vous devez vous être acquittés des droits d'auteur liés au contenu de votre publicité. Nous nous réservons le droit de refuser d'afficher tout contenu que nous estimons raisonnablement être en violation avec la législation en vigueur.

## Caractéristiques de statistique

Nos statistiques de sites sont gérées par **AT-Internet** et les statistiques d'impression et de "click" sont, elles, gérées par **Revive**.

Nous acceptons aussi le traçage des clics intégré dans l'URL de redirection ainsi que le traçage d'impression par "pixel traceur" au format html fourni dans un fichier en **.txt** (1 fichier par pixel traceur).

Le lien de redirection, avec le **http://** ou le **https://** vers votre site ou page spécifique, doit aussi nous être fourni en clair (en .txt) et sera vérifié avant la mise en ligne.